ANNEXE II. 1

AVIS AU PUBLIC

RL. 2 juin 2016

Commune d'AUDUN-LE-ROMAN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à la transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme

Par l'arrêté municipal N°30-2016 en date du 1er juin 2016, le Maire d'Audun-le-Roman a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant la transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan local d'Urbanisme.

L'enquête publique se déroulera du vendredi 1er juillet au lundi 1er août 2016 inclus, soit 32 jours.

Monsieur le Président du Tribunal administratif a désigné :
- Monsieur Alain LOUIS en qualité de commissaire enquêteur,
- Monsieur Alain BECONCINI en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie afin de recevoir les observations et déclarations des intéressé(e)s aux dates et heures précisées ci-après :
- Vendredi 1er juillet 2016
de 8h30 à 11h30,
- Samedi 23 juillet 2016
de 9h00 à 12h00,
- Lundi 1er août 2016
de 15h00 à 17h00.

Le dossier du projet du PLU et les pièces qui l'accompagnent ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront disposés à la mairie d'Audun-le-Roman pendant 32 jours consécutifs, aux heures habituelles d'ouverture au public, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le dossier du projet du PLU sera, par ailleurs, disponible sur le site internet www.audunleroman.fr.

Les intéressé(e)s pourront également transmettre leurs observations, par écrit, au commissaire enquêteur, à la mairie de Audun-le-Roman 7A place du Général de Gaulle 54560 Audun-le-Roman ou par courrier électronique à l'adresse mail suivante :
assistant.audunleroman@orange.fr.
Le commissaire enquêteur les annexera au registre d'enquête.

Le commissaire enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour rédiger son rapport et ses conclusions motivées.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposées à la mairie d'Audun-le-Roman et transmises à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle pour y être tenues, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Elles seront pendant un an également publiées sur le site internet : www.audunleroman.fr.

A l'issue le Conseil Municipal délibèrera pour approuver le PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider, s'il y a lieu, d'apporter des modifications au projet du PLU en vue de son approbation.

Le Maire d'Audun-le-Roman

RAC743680700

Commune d'Audun-le-Roman

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Est Republicain 3/6/2016

Relative à la transformation du plan d'occupation des sols en plan local d'Urbanisme.

Par l'arrêté municipal n° 30-2016 en date du 1er juin 2016, le maire d'Audun-le-Roman a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant la transformation du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme.

L'enquête publique se déroulera du vendredi 1er juillet au lundi 1er août 2016 inclus, soit 32 jours.

M. le Président du tribunal administratif a désigné :
- M. Alain LOUIS en qualité de commissaire enquêteur ;
- M. Alain BECONCINI en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie afin de recevoir les observations et déclarations des intéressé(e)s aux dates et heures précisées ci-après :
- vendredi 1er juillet 2016 de 8 h 30 à 11 h 30 ;
- samedi 23 juillet 2016 de 9 h à 12 h ;
- lundi 1er août 2016 de 15 h à 17 h.

Le dossier du projet du PLU et les pièces qui l'accompagnent ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront disposés à la mairie d'Audun-le-Roman pendant 32 jours consécutifs, aux heures habituelles d'ouverture au public, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Le dossier du projet du PLU sera, par ailleurs, disponible sur le site Internet : www.audunleroman.fr.

Les intéressé(e)s pourront également transmettre leurs observations, par écrit, au commissaire enquêteur, à la mairie de Audun-le-Roman, 7 A, place Général-de-Gaulle, 54560 Audun-le-Roman ou par courrier électronique à l'adresse Email suivante : assistant.audunleroman@orange.fr.

Le commissaire enquêteur les annexera au registre d'enquête. Le commissaire enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour rédiger son rapport et ses conclusions motivées.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposées à la mairie d'Audun-le-Roman et transmises à la préfecture de Meurthe-et-Moselle pour y être tenues, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Elles seront pendant un an également publiées sur le site Internet : www.audunleroman.fr.

À l'issue le conseil municipal délibèrera pour approuver le PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider, s'il y a lieu, d'apporter des modifications au projet du PLU en vue de son approbation.

Commune d'AUDUN-LE-ROMAN

RL du 2/07/2016

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à la transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme

Par l'arrêté municipal N°30-2016 en date du 1er juin 2016, le Maire d'Audun-le-Roman a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant la transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan local d'Urbanisme.

L'enquête publique se déroulera du vendredi 1er juillet au lundi 1er août 2016 inclus, soit 32 jours.

Monsieur le Président du Tribunal administratif a désigné :
- Monsieur Alain LOUIS en qualité de commissaire enquêteur,
- Monsieur Alain BECONCINI en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie afin de recevoir les observations et déclarations des intéressé(e)s aux dates et heures précisées ci-après :
- Vendredi 1er juillet 2016
de 8h30 à 11h30,
- Samedi 23 juillet 2016
de 9h00 à 12h00,
- Lundi 1er août 2016
de 15h00 à 17h00.

Le dossier du projet du PLU et les pièces qui l'accompagnent ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront disposés à la mairie d'Audun-le-Roman pendant 32 jours consécutifs, aux heures habituelles d'ouverture au public, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le dossier du projet du PLU sera, par ailleurs, disponible sur le site internet www.audunleroman.fr.

Les intéressé(e)s pourront également transmettre leurs observations, par écrit, au commissaire enquêteur, à la mairie de Audun-le-Roman 7A place du Général de Gaulle 54560 Audun-le-Roman ou par courrier électronique à l'adresse mail suivante :
assistant.audunleroman@orange.fr.
Le commissaire enquêteur les annexera au registre d'enquête.

Le commissaire enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour rédiger son rapport et ses conclusions motivées.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposées à la mairie d'Audun-le-Roman et transmises à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle pour y être tenues, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Elles seront pendant un an également publiées sur le site internet : www.audunleroman.fr.

A l'issue le Conseil Municipal délibèrera pour approuver le PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider, s'il y a lieu, d'apporter des modifications au projet du PLU en vue de son approbation.

Le Maire d'Audun-le-Roman

RAC743680700

Commune d'Audun-le-Roman

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Est Republicain 5/07/2016

Relative à la transformation du plan d'occupation des sols en plan local d'Urbanisme.

Par l'arrêté municipal n° 30-2016 en date du 1er juin 2016, le maire d'Audun-le-Roman a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant la transformation du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme.

L'enquête publique se déroulera du vendredi 1er juillet au lundi 1er août 2016 inclus, soit 32 jours.

M. le Président du tribunal administratif a désigné :
- M. Alain LOUIS en qualité de commissaire enquêteur ;
- M. Alain BECONCINI en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie afin de recevoir les observations et déclarations des intéressé(e)s aux dates et heures précisées ci-après :
- vendredi 1er juillet 2016 de 8 h 30 à 11 h 30 ;
- samedi 23 juillet 2016 de 9 h à 12 h ;
- lundi 1er août 2016 de 15 h à 17 h.

Le dossier du projet du PLU et les pièces qui l'accompagnent ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront disposés à la mairie d'Audun-le-Roman pendant 32 jours consécutifs, aux heures habituelles d'ouverture au public, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Le dossier du projet du PLU sera, par ailleurs, disponible sur le site Internet : www.audunleroman.fr.

Les intéressé(e)s pourront également transmettre leurs observations, par écrit, au commissaire enquêteur, à la mairie de Audun-le-Roman, 7 A, place Général-de-Gaulle, 54560 Audun-le-Roman ou par courrier électronique à l'adresse Email suivante : assistant.audunleroman@orange.fr.

Le commissaire enquêteur les annexera au registre d'enquête. Le commissaire enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour rédiger son rapport et ses conclusions motivées.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposées à la mairie d'Audun-le-Roman et transmises à la préfecture de Meurthe-et-Moselle pour y être tenues, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Elles seront pendant un an également publiées sur le site Internet : www.audunleroman.fr.

À l'issue le conseil municipal délibèrera pour approuver le PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider, s'il y a lieu, d'apporter des modifications au projet du PLU en vue de son approbation.

Le maire d'Audun-le-Roman

743302200